

Qu'est-ce qu'un village-relais?

Un **village-relais** est une municipalité de moins de 10 000 habitants reconnue par le gouvernement du Québec et située le long de routes nationales et touristiques reconnues.

Un **village-relais** s'engage à respecter en tout temps une charte de qualité qui vous garantit des services essentiels avec des heures minimales d'ouverture et des lieux d'arrêt agréables, sécuritaires et accueillants.

Vous pouvez vous y arrêter notamment pour faire une pause, manger et faire le plein d'essence.

Grâce à un réseau d'une quarantaine de **villages-relais** au Québec, vous en croirez un à des intervalles moyens de 80 kilomètres, soit environ chaque heure de conduite.

Des arrêts sécuritaires

Un arrêt dans un **village-relais** est un bon moyen pour contrer les effets de la fatigue et de la distraction au volant, pour ainsi réduire les risques d'accident.

Des attraits touristiques et des aménagements accueillants

En plus des services, les **villages-relais** vous offrent des attraits touristiques, culturels et naturels, des aménagements de qualité et un environnement attrayant.

Services offerts dans **tous** les villages-relais

	HEURES MINIMALES ASSURÉES	
	Juin à septembre	Octobre à mai
 Essence	7 h à 21 h	7 h à 21 h
 Alimentation (dépanneur et/ou épicerie)	7 h à 21 h	7 h à 21 h
 Toilettes publiques	24 h/24	24 h/24
 Stationnement sécuritaire ¹ pour tout type de véhicule	24 h/24	24 h/24
 Télécommunications (téléphone ou zone Wi-Fi)	24 h/24	24 h/24
 Borne de recharge pour véhicules électriques	24 h/24	24 h/24

Services offerts dans **certains** villages-relais²

 Hébergement	 Zone Wi-Fi
 Dépannage mécanique/remorquage ³	 Lieu d'accueil et de renseignements touristiques
 Restauration	 Services de santé (CLSC, clinique médicale, hôpital, pharmacie)
 Services bancaires	 Bornes d'entretien pour vélo
 Stationnement 24 h (durée d'une nuitée autorisée)	 Douches et buanderie
 Dispositif de réception des eaux usées	 Borne de recharge pour vélo électrique
	 Parc récréatif et espace vert

1. Les stationnements offrent des espaces pour se reposer en cas de fatigue pour une durée maximale de 4 heures.
2. Ces services sont offerts dans certains villages-relais afin de bonifier l'offre de services. Les heures d'ouverture peuvent varier selon les établissements.
3. La majorité des entreprises de remorquage dans les villages-relais offrent leurs services 24 heures sur 24.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter :
villages-relais.qc.ca | Quebec.ca/villages-relais | quebec511.info



Gardez l'œil ouvert et repérez les villages-relais sur votre route



